



ACADÉMIE
DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIS

pour notre
ÉCOLE



DOSSIER DE PRESSE
Année scolaire 2023-2024

SOMMAIRE



| | |
|---|----|
| Chiffres clés de l'académie de Grenoble | 5 |
| Rétrospective 2022-2023, ce qui s'est passé dans l'académie | 7 |
| CNR «Notre école faisons-la ensemble» | 10 |

1. TRANSMISSION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX, UNE MISE EN RÉSEAUX AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS

| | | |
|-------------|---|---|
| 1.1 | Égalité des chances | 1 |
| 1.2 | Plan maternelle | 1 |
| 1.3 | Heure de soutien | 2 |
| 1.4 | Soutien et approfondissement : Nouvelle sixième | 2 |
| 1.5 | Devoirs faits | 2 |
| 1.6 | Professeur objectif 6ème | 3 |
| 1.7 | Découverte des métiers dès la 5ème | 3 |
| 1.8 | Les évaluations nationales dans l'académie | 3 |
| 1.9 | Valorisation de la voie technologique | 4 |
| 1.10 | La voie professionnelle, à la rentrée | 4 |
| 1.11 | Nouvelle année de terminale et activités optionnelles | 4 |
| 1.12 | Parcours de consolidation | 4 |
| 1.13 | Bureaux des entreprises | 5 |
| 1.14 | France 2030 | 5 |

2. UNE ÉCOLE QUI ÉMANCIPE ET QUI PROTÈGE

| | | |
|------------|---|---|
| 2.1 | École inclusive | (|
| 2.2 | Élèves à besoins particuliers | (|
| 2.3 | Lutte contre Harcèlement scolaire | (|
| 2.4 | Lutte contre l'homophobie et la transphobie à l'école | (|



| | | |
|-------------|------------------------------------|----|
| 2.5 | Labellisation égalité fille garçon | 68 |
| 2.6 | École promotrice de santé | 72 |
| 2.7 | Les Sentinelles du bien être | 74 |
| 2.8 | Éducation à la sexualité | 76 |
| 2.9 | Service Sanitaire | 78 |
| 2.10 | Ted-i Les robots de télé-présence | 80 |
| 2.11 | Génération Paris 2024 | 84 |
| 2.12 | Savoir rouler à vélo | 88 |

3. UNE ACADÉMIE AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS

| | | |
|------------|---|-----|
| 3.1 | Transformation des services | 92 |
| 3.2 | Cellule de recrutement | 94 |
| 3.3 | Formation des personnels | 98 |
| 3.4 | Formation en constellations et en réseaux | 100 |
| 3.5 | Les réseaux pédagogiques | 102 |

Pour aller plus loin... 104
(Accès direct au dossier de presse national)

CHIFFRES CLÉS

de l'académie
de Grenoble

LES ÉLÈVES*

616 379

écoliers, collégiens et lycéens soit :

329 095

élèves du 1^{er} degré

287 284

élèves du 2^d degré

dont :

174 744 collégiens

et 112 540 lycéens

(dont **28 803** lycéens
professionnels)

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES*

3 232

écoles et établissements du 2^e degré ⁽²⁾ soit :

2728

écoles

329

collèges

175

lycées et Erea**

(*) Estimation des
chiffres académiques
au 31/08/2023

(**) Erea : Établissement
régional d'enseignement
adapté

LES ENSEIGNANTS

58 516

agents de l'éducation nationale enseignant
à des élèves des 1^{er} et 2^d degrés ⁽²⁾

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN ⁽⁵⁾

CHIFFRES NATIONAUX

7 440 €

par élève du
premier degré

9 150 €

par collégien

11 570 €

par lycéen
général et
technologique

13 220 €

par lycéen
professionnel

LA TAILLE DES CLASSES* ⁽²⁾

PREMIER DEGRÉ

23,2

élèves par classe :
nombre moyen d'élèves
en préélémentaire

22,3

élèves par classe :
nombre moyen d'élèves
en élémentaire

SECOND DEGRÉ

26,4

élèves par classe :
nombre moyen
d'élèves
dans les
formations
en collège ⁽⁴⁾

17,8

élèves par classe :
nombre moyen
d'élèves
dans les formations
professionnelles
en lycée

30,4

élèves par classe :
nombre moyen
d'élèves dans les
formations générales
et technologiques
en lycée

19,6

hors CAP

13,0

CAP

LES DIPLÔMES ⁽³⁾

88,8 %

Taux de réussite
au diplôme national
du brevet (DNB)

92,7 %

Taux de réussite
au baccalauréat

79,3 %

Proportion
de bacheliers
dans une génération

(1) Public et privé sous contrat, prévisions rentrée 2023. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2022. (3) Session 2023, données provisoires. (4) Hors Segpa. (5) Année civile 2021, données provisoires. Les données portent sur la France métropolitaine, les départements et régions d'outre-mer.

RÉTROSPECTIVE 2022-2023,

ce qui s'est passé dans l'académie

#Septembre2022

Rentrée scolaire
2022-2023 #Réussie

- 628 751 élèves
- 36 987 enseignants

#Octobre2022

Lancement du podcast
«Questions - Réponses» de
l'académie de Grenoble

Un podcast qui décrypte
les missions et l'actualité de
l'académie de Grenoble.

Les invités ne sont autres que
les personnels administratif
et enseignant de notre
académie.

#Novembre2022

Le lycée Pravaz dit Non Au
Harcèlement !

Une journée rythmée par :

- un accueil musical et une remise de badges éphémères
- un « Hackathon » avec pour thème « Comment pouvons-nous agir contre le harcèlement scolaire au lycée Pravaz afin d'en améliorer le climat scolaire ? »

«Un élève heureux est un élève qui va réussir et s'impliquer»
Eric Philippe
CPE



#Avril2023

SNU, je m'engage

Le 5 avril dernier les élèves de l'académie de Grenoble ont pu participer à un live instagram SNU, avec comme animateur et maître de cérémonie, Mr Thibaut de Saint Pol, Directeur de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative. Un expert qui a pu répondre à leur dernier questionnement avant de s'engager !

#Mai2023

La 13ème journée nationale de
l'innovation tenue à Grenoble !

C'est tout naturellement que l'académie de Grenoble, à la pointe de « l'articulation entre recherche et éducation », a reçu chercheurs de haut niveau et acteurs du système éducatif pour partager leur vision et expérience avec un objectif commun : valoriser la capacité d'expérimentation et d'innovation du système éducatif.

« Ensemble expérimentons pour ré-enchanter l'École »
Hélène Insel

#Mars2023

L'école des Ewües (74) à Paris

A l'occasion de la première journée des portes ouvertes du CNR éducation tenue le 17 mars à Paris, le projet CNR de l'école des Ewües a fait partie des dix-sept présentés à Monsieur le Ministre.

Un projet, au service de la réussite de tous ses élèves, est en prise avec le territoire haut-savoyard



#Février2023

Le lycée polyvalent Pablo Néruda remporte le prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2023

« Ces jeunes entre 15 et 19 ans sont issus majoritairement de zones urbaines défavorisées et/ou de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ils ont su se mobiliser autour d'un projet commun répondant à la priorité de l'UE sur la lutte contre le changement climatique. »

Mustapha **Nour**
Enseignant



#Décembre2022

La voie pro, une pro de l'expo !

Du 5 au 9 décembre 2022 l'académie célébrait la voie professionnelle à l'occasion d'une semaine nationale qui lui était consacrée.

Au menu des festivités :

- **L'ouverture des lycées pro de l'académie aux écoliers**
- **La seconde édition du concours «MAIN-tenant» le geste professionnel**
- **Une exposition de chefs d'œuvres réalisée par des élèves de l'académie**

#Janvier2023

60 ans de coopération éducative franco-allemande

Pour célébrer cette journée, l'académie de Grenoble a vu un florilège d'idées émerger.

Des concours d'affiches, des rencontres entre correspondants, des retrouvailles organisées entre très anciens correspondants, des exposés, des cours, des décorations, des sonneries, des chants, des déjeuners, une conteuse, un lâcher de 99 ballons, le tout en allemand.

#Juin2023

Le Rectorat de Grenoble fête la musique et son personnel !

- 2 chorales de collégiens réunis
- Le chœur académique
- Déambulation musicale dans les couloirs du rectorat de Grenoble et mini-concert par les élèves du lycée Champollion

« Il est plus dur de parler que de chanter. Le chant permet de libérer la parole, s'amuser, prendre confiance en soi »

Hélène **Insel**



#Juillet2023

BAC 2023 #Réussi

- **96,9%** de réussite au Bac général
- **90,3%** de réussite au Bac technologique
- **85,5%** de réussite au Bac professionnel

CNR

«Notre école, faisons-la ensemble»

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Dans le second degré public, **les financements sont directement délégués** aux établissements
- Dans le premier degré, **une convention sera conclue avec la commune**. Cette modalité nécessite la tenue d'un conseil municipal pour délibérer sur la signature de la convention et sur une décision modificative du budget intégrant le financement.
- Dans les écoles et les établissements dont les projets sont validés, les **équipes vont entrer dans la mise en œuvre, accompagnées par les équipes des circonscriptions, les corps d'inspection, la CARDIE, le CAREC, l'EAFC, Canopé. Et la DIVET pour le pilotage financier.**

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

LE CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION : «NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE»

Afin d'accompagner les équipes dans la démarche « Notre École faisons-la ensemble » **une cellule académique a été mise en place**. Celle-ci est conçue de manière à permettre à la fois **un pilotage académique et un soutien des équipes au plus près du terrain**.

Au niveau du rectorat, cette cellule d'appui (CARDIE, DAFPIC et Canopé) coordonne l'ensemble de l'action en relation étroite avec le Cabinet et la DIVET. Elle est en contact permanent avec d'une part le ministère, et d'autre part, les cellules des départements. Ces dernières accompagnent, en relation avec l'atelier Canopé départemental, les équipes du second degré et des circonscriptions pour le premier degré pour lors de leurs concertations et la rédactions de leurs projets.

Ces cellules départementales ont une composition qui varie d'un département à l'autre, mais intègrent la plupart des temps sous le pilotage d'un IA-DASEN, chargés de mission (culture, CARDIE, EPS, etc), inspecteur du premier degré, CPD,

chef d'établissement, des agents, des services financiers de la DSDEN.

UNE DÉMARCHE EST EN TROIS TEMPS :

- **La concertation** au sein de l'équipe pédagogique avec les acteurs du territoire, permettant d'établir un constat et d'envisager des pistes de réponse. Il peut s'appuyer sur les conclusions de l'évaluation de l'école ou de l'établissement si elle a déjà été conduite, ou l'initier, si elle est à venir.
- **La rédaction du projet par les équipes** en formulant des objectifs, en envisageant des critères de réussite et des indicateurs qui permettent de piloter le projet. Le projet finalisé est présenté à la commission de validation présidée par madame la rectrice.
- **La mise en œuvre** après validation, tout au long de ces trois phases, les équipes sont accompagnées par la cellule d'appui académique, Canopé, la CARDIE, les cellules départementales, la DIVET pour tous les aspects financiers.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- En juillet 2023, **1122 écoles et établissements de l'académie sont inscrits sur la plateforme** dédiée, soit largement plus du tiers des écoles et établissements de l'académie avec des projets portant sur les trois thèmes, et une légère prédominance pour l'axe « bien-être ».
- Plus de **300 projets sont en cours de rédaction**.
- **14 commissions de validation**, réunies entre le 3 février et le 18 juillet
- **99 projets, dont qui 21 doivent être légèrement ajustés**.
- Ces projets concernent **71 écoles, 18 collèges, 10 lycées** et sont répartis sur l'ensemble des départements de l'académie.



#Concertation #Bien-être

#Excellence #Équité







1. Transmission

DES SAVOIRS

fondamentaux, une mise en réseaux au service de la

REUSSITE DE TOUS

ÉGALITÉ des CHANCES

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Recrutement de 7 correspondants territoriaux pour l'égalité des chances afin de mailler tout le territoire et renforcer l'équipe déjà en place.
- Plans de formation ambitieux qui prennent mieux en compte la difficulté scolaire à destination de l'ensemble des cadres (Inspecteur 1er degré, 2nd degré, personnel de direction, enseignants..)
- Diffusion en lien avec la recherche de modèles d'enseignement plus équitables

ÉGALITÉ DES CHANCES

L'académie de Grenoble est mobilisée pour **offrir à tous les élèves les mêmes opportunités de réussite scolaire**. Nous voulons proposer un contexte scolaire **stimulant et sécurisant** pour tous, donner explicitement **les clés de la réussite scolaire**, garantir **des offres diversifiées** pour réaliser chaque projet, soutenir par **des aides et des soutiens adaptés** les élèves.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

L'académie de Grenoble a renforcé la **prise en charge de la difficulté scolaire dans les territoires les plus exposés** (réseaux d'éducation prioritaire, cité éducatives et contrats locaux d'accompagnement) par **une politique académique de formation, d'impulsion pédagogique en lien avec la recherche et de mutualisation des projets**.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **243 établissements** suivis par la mission académique pour l'égalité des chances
- **653 heures de formation**
- **1463 enseignants** mobilisés en expérimentation pédagogique

#Équité
#Efficacité
#Expérimentation
#Mutualisation
#Réussir



**OFFRIR À TOUS LES ÉLÈVES LES MÊMES
OPPORTUNITÉS DE RÉUSSITE**

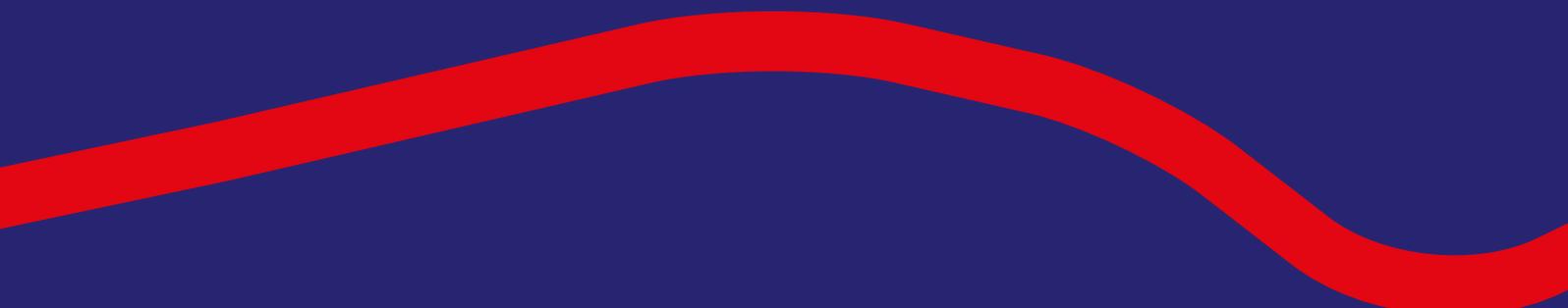
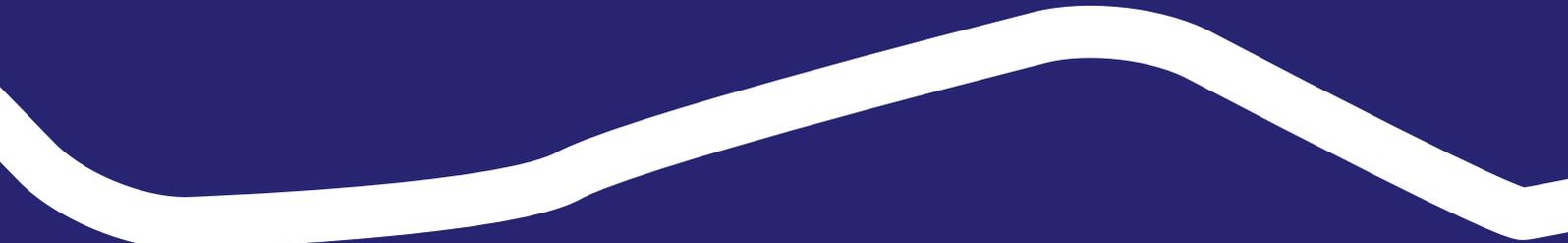


Sylvain JOLY
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Chargé de mission
Conseiller technique égalité des chances

**DES PRATIQUES EFFICACES ET ÉQUITABLES,
KÉSAKO ?**



**PRATIQUES
EFFICACES ET
ÉQUITABLES**





PLAN MATERNELLE

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Formations et accompagnements **de proximité** renforcés pour les enseignants et les directeurs
- Accompagnement **de l'innovation** en favorisant les expérimentations locales telles que la prise en compte du temps de l'enfant, le développement des compétences psychosociales, organisation des espaces
- Renforcement des partenariats avec les parents, les personnels de la petite enfance et les personnels communaux.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

LE PLAN MATERNELLE

Le Plan maternelle vise à créer les conditions de sécurisation de l'enfant et sa famille dans son environnement scolaire autour de deux priorités : **le langage et les premières notions mathématiques**. Un plan pluriannuel de formation des directeurs et des enseignants est engagé pour atteindre ces objectifs. Il s'agit également d'affirmer la continuité du parcours de l'élève par le renforcement des partenariats avec la petite enfance et en assurant une transition efficace vers le cycle 2

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- Organisation **d'un séminaire académique** des formateurs premier et second degrés sur le développement des fonctions exécutives et le lien sécuritaire.
- Organisation **d'un salon de la maternelle académique** sur l'acquisition du langage et sur le rôle des compétences psychosociales pour la réussite des élèves.

Des préoccupations qui visent à mettre en évidence **l'importance des conditions** (climat, bien être, sécurité affective) sur **les apprentissages** des enfants, notamment les plus fragiles.



La rectrice @HeleneInsel à l'école maternelle Jean de la Fontaine (38) dans le cadre du lancement du #PlanMaternelle et des concertations

3 objectifs affichés :

- 🏆 La réussite pour chaque élève
- 💡 La formation des personnels
- 🚀 Le développement de projets innovants



Salon maternelle Ardèche-Drôme 🧑🏫🧑🏫

« Du temps de l'enfant au temps de l'élève »

Belle affluence pour cette journée de formation et pour la première conférence de Stéphanie Mazza sur l'importance du sommeil chez les jeunes enfants mais aussi pour les adolescents et les adultes.



#Sécurisation

#Langage

#ParitéD'estime

**TOUT COMPRENDRE SUR LE PLAN
MATERNELLE**

#PODCAST



Odile GRUMEL
Conseillère technique maternelle
Référente du plan maternelle

#Co-Education

#ParcoursDeRéussite

#Maternelle

HEURE de SOUTIEN

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

À la rentrée 2023, déploiement dans le cadre du PACTE, d'une heure de soutien sur les savoirs fondamentaux qui s'ajoute aux 24 heures d'enseignement ainsi qu'aux Aides Pédagogiques Complémentaires (APC). Cette heure vise à :

- Apporter le soutien nécessaire aux élèves pour lesquels des besoins ont été identifiés, particulièrement en français et en mathématiques.
- Prendre en charge par petits groupes d'élèves et cibler des compétences clés.
- Permettre plus d'interactions avec chaque élève, un accompagnement plus personnalisé et une exposition régulière et soutenue à des temps d'entraînement et d'apprentissage.
- Opérer des choix pédagogiques par une analyse fine des résultats (évaluations nationales, école par école)

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Les savoirs fondamentaux sont la condition **d'une réelle égalité des chances**. Développer la confiance en soi, trouver les clés d'accès aux savoirs, prendre plaisir à apprendre, construire sa pensée, développer sa culture, loin de toute assignation sociale et scolaire, sont rendus possibles par des connaissances et des compétences essentielles.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

L'installation d'un Conseil académique des savoirs fondamentaux a permis d'élaborer **une feuille de route co-construite en inter-catégorie, avec une pluralité des acteurs**. Cette feuille de route a été partagée à l'ensemble de la communauté éducative académique, cadres et personnels enseignants.

POUR ALLER PLUS LOIN



#Egalité

#Lire

#Equité

#Comprendre

#S'exprimer

TOUT SAVOIR DE L'HEURE DE SOUTIEN

#PODCAST



Fabienne VERNET

Conseillère technique
académique 1er degré

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

Entre 2017 et 2022, l'académie de Grenoble a réussi à **réduire les écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire*** et hors éducation prioritaire :

En CP

- En mathématiques, réduction de 7,2 points pour la comparaison de nombres, de 6,4 points pour la lecture de nombres entiers, de 5,9 en résolution de problèmes.
- En français, réduction de 4 points pour la reconnaissance des lettres et de 2 points pour la manipulation de syllabes.

En CE1

- En français, l'écriture de syllabes est la compétence la plus réussie avec près de 90% d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante. En mathématiques, la maîtrise des domaines est en hausse ou quasi stable à l'exception pour le domaine lire des nombres entiers.

En 6eme

- Le score moyen augmente de 4,3 points en REP+ quand il augmente de 1,9 point hors REP. En français, le score moyen a augmenté de 5 points en REP+ et de 3 points hors REP.

*(REP : Réseau d'éducation prioritaire et REP+ : Réseau d'éducation prioritaire renforcée)

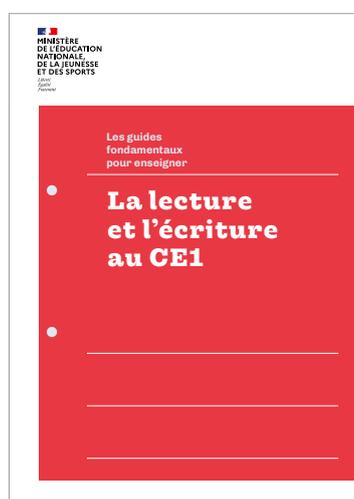
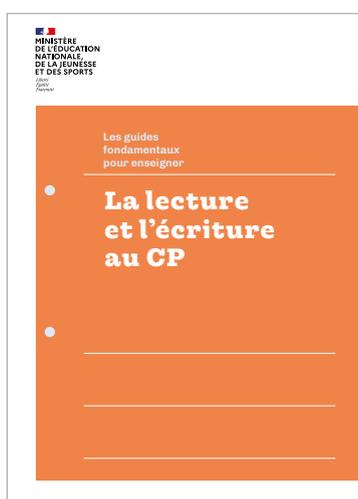
Renforcer L'EXPRESSION ÉCRITE des élèves



L'apprentissage de l'écriture s'inscrit dans une progression qui va de la maternelle à la terminale. Du geste d'écriture à la rédaction longue, l'expression écrite concerne toutes les disciplines et nécessite des progressions exigeantes et rigoureuses.

ACCOMPAGNER LES PROFESSEURS

Des guides fondamentaux de la maternelle au collège



NOUVEAUTE
RENTÉE 2023

Un guide à venir pour le cycle 3

Les compétences d'écriture acquises au cours moyen comme à l'entrée en 6^e sont déterminantes pour acquérir le degré d'autonomie attendu au cycle 4. C'est pourquoi le ministère s'engage à réaliser de nouvelles ressources pédagogiques pour un enseignement progressif et structuré de l'écriture en CM1, CM2 et 6^e.

FORMER LES PROFESSEURS

- **Un Plan français** dense et ambitieux au service d'un enseignement efficace avec :
 - **Des formations nationales et départementales annuelles** pour renforcer les compétences didactiques des formateurs, notamment pour l'enseignement de l'écriture
 - **Dans le cadre des constellations**, une dynamique d'accompagnement renforcée et de formation entre pairs pour tous les professeurs, au plus près de leurs besoins
- **44 000 professeurs des écoles formés** dans le cadre du Plan français en 2023, dont **15 400** ont bénéficié d'une formation sur l'enseignement de l'écriture
- **En 2024**, une formation nationale consacrée à la rédaction, avec une déclinaison en territoire qui bénéficiera à 30 % d'enseignants supplémentaires

ACCOMPAGNER TOUS LES ÉLÈVES

- **À l'école**, dans le cadre :
 - Des enseignements
 - Des activités pédagogiques complémentaires (APC)
 - Du soutien scolaire
- **Au collège**, dans le cadre :
 - Des enseignements
 - De l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en 6^e en français ou en mathématiques
 - De l'accompagnement personnalisé (AP)
 - Du dispositif Devoirs faits

Grâce aux évaluations nationales, un suivi renforcé des compétences des élèves en français est mis en place pour mieux identifier les besoins dans les domaines au service de l'écriture : lexique, orthographe et grammaire.

SOUTIEN et APPROFONDISSEMENT

Nouvelle sixième

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Déploiement dans l'académie **des nouvelles heures de 6ème sur les savoirs fondamentaux**
- En réponse aux besoins diagnostiqués : mathématiques ou français, soutien ou approfondissement
- Une concrétisation supplémentaire cycle 3 (CM1-CM2-6ème) : des professeurs des écoles au côté des enseignants de collèges

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

Selon leurs besoins, **tous les élèves de sixième** auront **une heure de soutien ou d'approfondissement en français et/ou en mathématiques**. Il s'agit de **consolider** leurs apprentissages, pour garantir à chacun toutes ses chances de réussite au collège et permettre à tous de **s'engager en toute confiance dans les deux disciplines** mères que sont le français et les mathématiques.

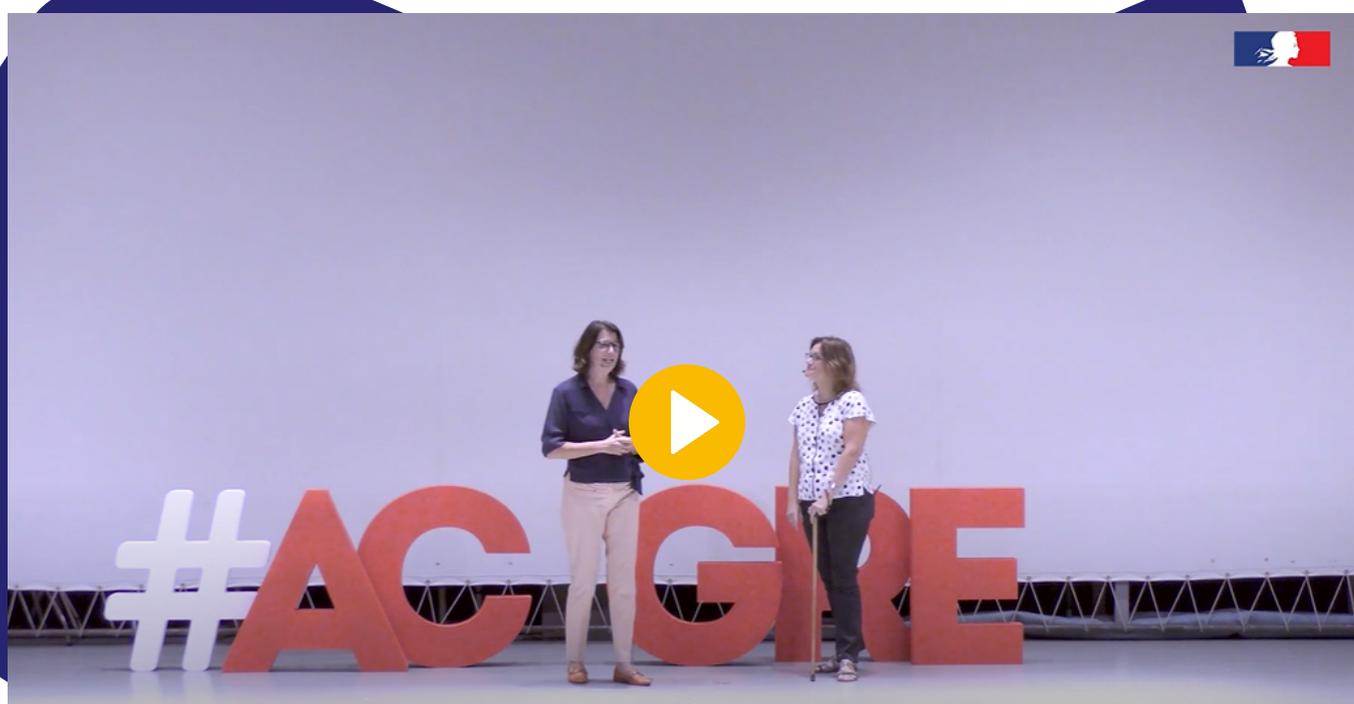
A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Le séminaire «Réseau» de juin 2022 a permis aux cadres de l'académie d'être **accompagnés dans la mise en place de la nouvelle sixième**. Ce séminaire a été le préalable au lancement de formations dans chacun des réseaux de l'académie afin de présenter à l'ensemble des équipes éducatives les outils académiques élaborés pour mettre en œuvre les mesures de rentrée.

#InterDegré
#Réseaux
Pédagogiques
#Constellations

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- Un séminaire des cadres a concerné près d'une centaine de co-pilotes de réseaux (inspecteurs premier et second degrés, chefs d'établissement),
- 30 formations menées dans les réseaux ont touché près de 1000 enseignants qui seront en charge de ces heures à la rentrée.



**POUR TOUT CONNAÎTRE DU RENFORCEMENT -
APPROFONDISSEMENT - NOUVELLE SIXIÈME**

#Plan
#Mathématiques
#Français
#EvaluationsDuCycle3

DEVOIRS FAITS

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- **Devoirs-Faits devient obligatoire pour tous les élèves de 6ème.** Un temps dédié pendant lequel ils peuvent trouver de l'aide pour effectuer tout ou partie de leurs devoirs
- Inscrit à l'emploi du temps de tous les élèves de 6ème.
- **L'intervention des professeurs des écoles au sein de Devoirs-faits est facilitée et encouragée** dans le cadre du pacte enseignant.
- **Une Malette Devoirs-Faits 6ème** sera mise à disposition de tous les établissements à la rentrée prochaine : **12 séances clefs en main pour gagner en autonomie dans la réalisation de ses devoirs.**
- **L'offre de service public gratuit d'aide aux devoirs se poursuit pour tous les élèves du collège tout au long du cycle 4** et selon les modalités définies par les établissements. En complément, l'académie de Grenoble met à disposition des établissements scolaires qui en font la demande, **une plateforme académique « E-Devoirs fait »** qui permet de mettre en place du devoirs-faits à distance encadré par un intervenant formé.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Dès la rentrée le dispositif « Devoirs faits », prend une nouvelle dimension dans l'accompagnement de chaque élève. Devenu obligatoire en 6ème, le dispositif doit contribuer à une meilleure **fluidité des apprentissages entre l'école primaire et le collège**. Il doit permettre aux élèves de gagner en autonomie dans la réalisation de leurs devoirs notamment en intégrant de nouvelles **méthodes et outils efficaces pour apprendre**.

Au-delà de la classe de 6ème, Devoirs-faits constitue une véritable offre de service public de qualité dans l'accompagnement aux devoirs pour chaque élève au collège.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Plus **de 1500 enseignants formés** aux gestes efficaces et équitables dans l'accompagnement des élèves sur leur travail personnel :

- **170 chefs d'établissements sensibilisés,**
- **13 formations d'établissement** déployées cette année.

L'académie de Grenoble s'engage pour une offre de service public gratuit et de qualité dans l'aide aux devoirs.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

47 420 élèves bénéficiaires du dispositif sur l'académie.

2,5 h par élève en moyenne par semaine

70% des heures « Devoirs-Faits » encadrées par des enseignants, professionnels de la pédagogie.

72,7% d'effets positifs sur la capacité d'organisation dans leur travail personnel chez les élèves qui bénéficient du dispositif.

#Autonomie

#Devoirs-Faits

#Pratiques Equitables



POUR TOUT COMPRENDRE DU DISPOSITIF
DEVOIRS FAITS

#Travail Personnel

#AidesAuxDevoirs #E-Devoirs-Faits

#Pratiques Efficaces





PROFESSEUR

objectif sixième

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- **Déploiement à titre expérimental d'un «professeur objectif sixième» sur les 4 collèges de REP+ de l'académie** et accompagné par la CARDIE (Cellule académique recherche et développement, innovation et expérimentation), la CAREC (Centre académique des ressources pour l'égalité des chances) et l'EAFC (École Académique de la Formation Continue).
- Dans chaque réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), Mme la rectrice a souhaité que **soit affecté à temps plein un professeur des écoles pour accompagner les élèves de cycle 3** et développer des démarches concertées avec les équipes enseignantes du 1er et 2nd degré pour améliorer significativement les résultats scolaires de leurs élèves tout au long de ce cycle.

PROFESSEUR OBJECTIF 6ÈME

Les objectifs de ce projet sont donc multiples :

- participer à **une amélioration significative des résultats des élèves** dans la maîtrise des compétences du socle commun à l'issue du cycle 3 en particuliers ceux pour qui le passage école/collège est délicat ;
- créer une **mutualisation des pratiques pédagogiques** au sein des équipes du réseau REP +, notamment lors de l'accueil des jeunes collégiens en 6ème, qui demeure un moment de fragilité particulier.
- partager à l'issue de l'expérimentation les pratiques avec l'enseignant des collèges

Les modalités d'action du professeur accompagnateur du cycle de consolidation sont inscrites **dans un projet d'équipe** qui relève **d'une réflexion collective construite** par les membres pédagogiques du cycle 3. Les interventions se feront principalement **sur les classes de 6ème en début d'année**

scolaire et plutôt en CM2 en fin d'année afin d'accompagner les futurs 6ème vers leur nouvel établissement.



**LE DISPOSITIF PROFESSEUR DES
ÉCOLES : OBJECTIF 6ÈME EN
VIDÉO**



#Professeur

#Expérimentation

#Faciliter

**#Education
Prioritaire Renforcée**

#Nouvelle6ème

DÉCOUVERTE

des métiers dès la 5ème

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- L'expérimentation est généralisée à tous les collèges,
- La découverte des métiers devra être inscrite dans l'emploi du temps des élèves ;
- Dans chaque collège, un référent découverte des métiers sera chargé de la coordination de la découverte des métiers (mission éligible au Pacte) ;
- Les enseignants de la voie professionnelle pourront intervenir en collège pour présenter les formations de leur établissement (mission éligible au Pacte).

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

EXPÉRIMENTATION : DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

A la rentrée 2022, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse a annoncé la mise en œuvre d'une **expérimentation de la découverte des métiers au collège à partir de la 5ème**. Dans l'académie de Grenoble, 50 établissements (collèges + EREA) ont été volontaires pour y participer. La découverte des métiers dès la 5ème a pour objectif de **mieux préparer les élèves à l'orientation** afin qu'en fin de 3ème, ils puissent faire **des choix plus éclairés, affranchis des stéréotypes de genre et sociaux**.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Mme la rectrice a souhaité que cette expérimentation soit soutenue par l'organisation en novembre **d'un séminaire de lancement pour les principaux** ; la mise en place d'un **comité académique de suivi** composé des acteurs concernés (principaux, Onisep, CLEE, DRAIO, DRAFFIC) ;

participation de 2 collèges aux « focus groupe » organisés par l'Onisep.

Les CLEE et les CMQ ont été mobilisés en tant que **ressources** pour aider les collèges à construire des actions en lien avec le monde économique et professionnel. **Des réunions** ont été organisées dans chaque département afin de mobiliser les pilotes de CLEE (directeurs de CIO et chefs d'établissements).

Le bilan :

- Richesse des actions proposées aux collégiens et diversité des nombreux partenariats existant entre l'école et l'entreprise ou les associations
- Formalisation des activités de découverte dans l'emploi du temps de l'élève à accompagner.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

2022-2023 : **Expérimentation dans 50 collèges**

2023-2024 : **Élargissement aux 331 collèges** (249 Publics + 82 Privés sous contrat)

#Collège

#Métiers

POUR TOUT COMPRENDRE DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS EN 5ÈME



#PédagogieDeL'orientation

#Relation
Ecole-Entreprise

#LutteContreLesStéréotypes

#Parcours

Avenir #MondeProfessionnel

Les ÉVALUATIONS NATIONALES

dans l'académie

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- A compter de la rentrée 2023, des évaluations nationales seront également proposées en **CM1** et en **4e** en plus de celles faites en **CP/CE1/6ème/2nd/1ère** année de **CAP**.
- Les évaluations nationales constitue une aide précieuse pour :
 - mesurer les besoins et les réussites des élèves
 - pour constituer les groupes de soutien ou d'approfondissement mis en place à la rentrée 2023, dans le cadre de la nouvelle 6ème.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

En vue de cibler les compétences clés qui doivent être renforcées et fournir **une mesure objective des compétences des élèves**, le SIASEPP (service statistiques du rectorat) a conçu des fichiers permettant de synthétiser les résultats sous forme de diagrammes pour en faciliter l'exploitation, pour les équipes en établissements, les inspecteurs disciplinaire (IA-IPR) sont pleinement mobilisés pour soutenir cet élan collectif, au service de la réussite de tous les élèves.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

Évaluations nationales 2022 en 6e :

- Une académie qui obtient **de bons résultats** :
 - en français : **5e au niveau national**
 - en mathématiques : **3e au niveau national**
- Sur la période 2017-2022, dans l'académie de Grenoble, le score **moyen a augmenté** de :
 - **2,3% en mathématiques**
 - **3,1% en français**

**TOUT COMPRENDRE SUR LES
ÉVALUATIONS NATIONALES**



**#Compétences
Clés** #Consolidation

#Évaluations

#Approfondissement

**#ExploitationDes
Résultats**

Stratégie nationale pour les **MATHÉMATIQUES**



Objectifs

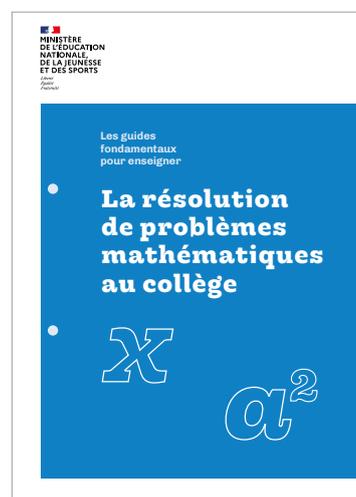
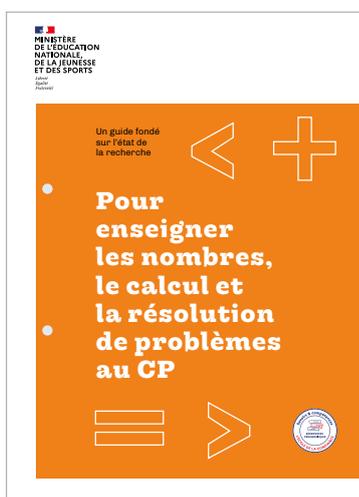
- **Élever le niveau en mathématiques** de chaque élève
- **S'appuyer sur l'expertise conjointe** des professeurs du 1^{er} et du 2^d degré
- **Faire évoluer les représentations** des élèves sur les mathématiques

ACCOMPAGNER LES PROFESSEURS

Des guides fondamentaux de la maternelle au collège

NOUVEAUTÉ
RENTÉE 2023

Outil supplémentaire pour un enseignement progressif et structuré des mathématiques dès le plus jeune âge, le guide pour enseigner la construction du nombre à l'école maternelle marque l'engagement du ministère. Les compétences mathématiques acquises à la maternelle sont essentielles pour se projeter avec confiance dans les apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire et au-delà.



FORMER LES PROFESSEURS

- Le **Plan mathématiques** renforcé avec :
 - **+ de 150 000 professeurs des écoles** formés en cinq ans
 - **Des modalités de formations diverses** : constellations, observations croisées en classe, modalités hybrides s'appuyant sur des ressources numériques et dispositif M@gistère de formation continue en ligne
- **Des formations académiques** au niveau collège s'appuyant sur les ressources Éduscol en ligne
- Accentuation du déploiement des **400 laboratoires de mathématiques dans les collèges et les lycées**

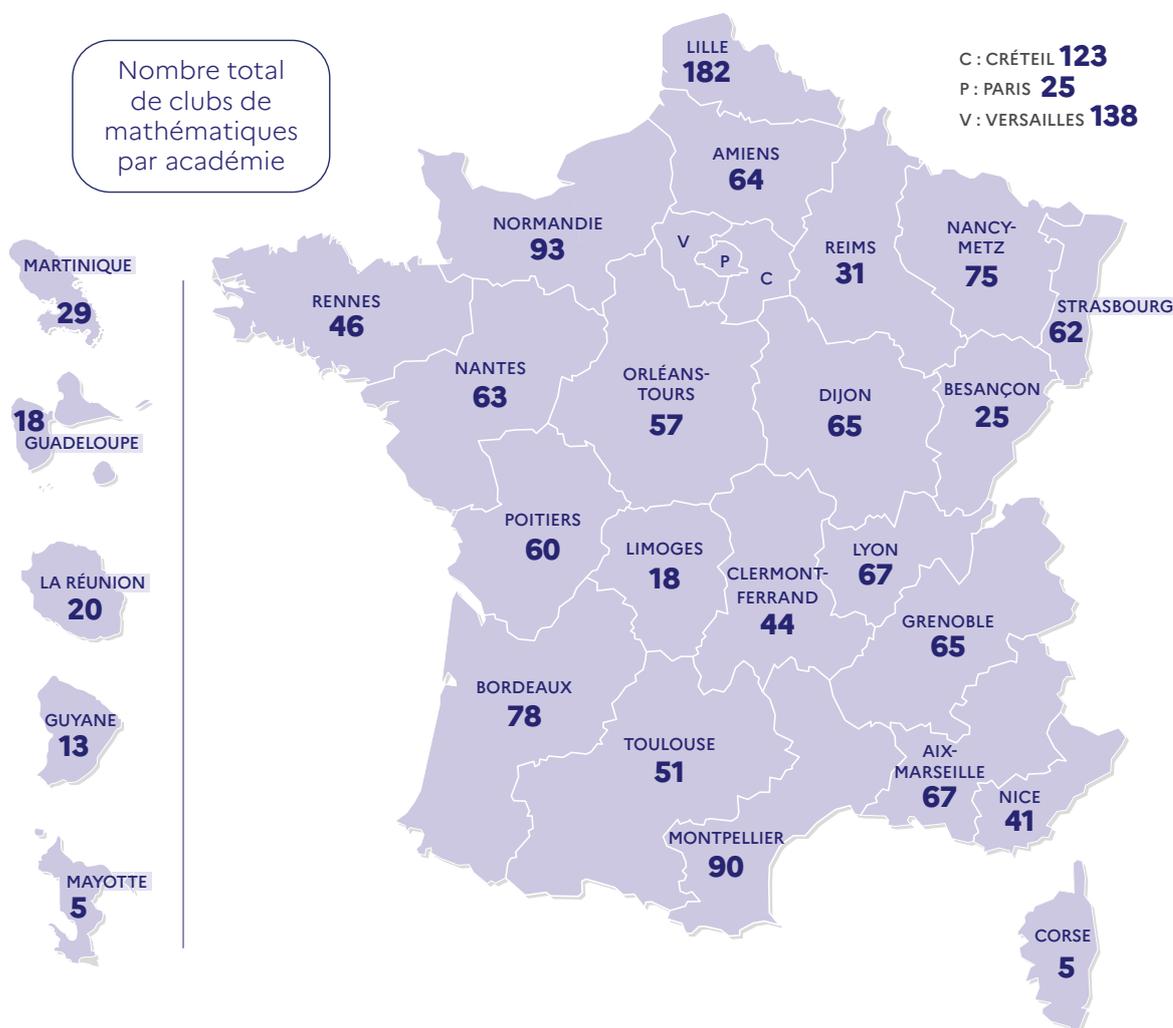
ACCOMPAGNER TOUS LES ÉLÈVES

NOUVEAUTÉ
RENTÉE 2023

- Comme en CP, mi-CP, CE1, 6^e et à l'entrée au lycée, des **évaluations nationales** en début de CM1 et de 4^e pour mieux identifier les besoins des élèves et évaluer leurs progrès

NOUVEAUTÉ
RENTÉE 2023

- **1 h hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement** en 6^e en mathématiques ou en français selon le niveau
- **Soutien en mathématiques** en petits groupes en 2^{de} professionnelle et 1^{re} année de CAP
- **1 h 30 d'enseignement de mathématiques** spécifique pour tous les élèves de 1^{re} n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques
- **Des plateformes numériques** pour entraîner les élèves du cycle 2 : P2IA et Domino
- **1 club de mathématiques** dans au moins 30 % des collèges → **Objectif : 100 %**





**LIEN AVEC LA
RECHERCHE
#AC-INNOVANTE**



VALORISATION de la voie TECHNOLOGIQUE

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- 10 lycées de l'académie ont expérimenté une 2nde GT Parcours STI2D ou STL (2 en Ardèche, 1 dans la Drôme, 3 en Isère, 2 en Savoie et 2 en Haute-Savoie).
- **En 2023-2024** : reconduction et élargissement de cette expérimentation avec 15 nouveaux lycées engagés.

VALORISER LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Le plan académique de valorisation de la voie technologique souhaité par Mme la rectrice, cadencé et pluriannuel, vise à faire de la voie technologique **une voie choisie en adéquation avec les goûts et aptitudes de chacune et de chacun**, au même titre que la voie générale. Dans ce cadre, l'académie de Grenoble a proposé **une expérimentation permettant aux élèves de découvrir les Bacs STI2D et STL dès la classe de 2nde GT** pour faire un choix plus éclairé en fin de 2nde.

L'expérimentation a été lancée à la rentrée 2022. Les établissements ont formalisé **un parcours de découverte et d'accompagnement à l'orientation** et le cas échéant, **d'accompagnement personnalisé pour consolider** les attendus de la voie technologique.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- Pour **l'accompagnement à l'orientation et la découverte des bacs** STI2D et STL : visites d'entreprises, interventions de professionnels, réalisation de mini stages dans les classes de 1ère pour découvrir les spécificités des Bacs STI2D ou STL, organisation de rencontres avec des anciens élèves ;
- Pour **la découverte des activités pédagogiques proposées en 1ère** STI2D et STL : immersion dans des laboratoires avec réalisation d'un projet sur toute l'année, présentation de projets réalisés par les élèves de STI2D ou STL, suivi des options facultatives « Sciences de l'ingénieur » ou « Sciences de laboratoire ».
- Pour **consolider les compétences scolaires** : accompagnement personnalisé pour consolider les notions et les compétences en maths et en physique, les compétences orales et écrites, etc.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

Devenir des élèves inscrits dans l'expérimentation :

- 92 élèves inscrits en 2nde GT parcours STI2D, 48 ont fait un vœu d'orientation en 1ère STI2D soit 52%.

Autres choix d'orientation : 19 en 1ère générale, 14 en 1ère STMG, 6 en voie pro, 1 en 1ère STAV, 1 en 1ère ST2S.

- Des 48 élèves inscrits en 2nde GT parcours STL, 30 ont fait un vœu d'orientation en 1ère STL, soit 62,5 %.

Autres choix d'orientation : 5 en 1ère générale, 3 en 1ère STI2D, 2 en 1ère STMG, 1 en 1ère ST2S et 1 en 1ère STAV.

#Valorisation
#Attractivité
#MétierD'Avenir



#BACTechno

#France2030

#Orientation

#PODCAST



Jean-Paul SCHUTZ

Proviseur du lycée professionnel
Les Catalins, Montélimar (26)

**TOUT COMPRENDRE SUR L'EXPÉRIMENTATION DANS
LA VOIE TECHNOLOGIQUE**

The image features a dark blue background with three prominent abstract lines. A yellow line starts at the top left and curves downwards towards the bottom right. A red line starts at the top left, curves upwards and then loops back down towards the right side. A white line is positioned at the bottom, curving gently across the width of the page. The text is centered in the lower-left quadrant.

**REFORME
DE LA VOIE
PROFESSIONNELLE**



La VOIE PROFESSIONNELLE, à la rentrée

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

La réforme des lycées professionnels se dote de **mesures particulières** pour atteindre ses objectifs :

- **lutter contre le décrochage** : création des dispositifs « **Tous droits ouverts** » (TDO) pour une prise en charge rapide des élèves décrocheurs, mise en œuvre de « **Ambition emploi** » filet de sécurité pour les jeunes sans solution après le bac ou bien encore **Parcours de consolidation** en BTS,
- **améliorer la réussite de tous les élèves** : exploitation **des tests de positionnement** et enseignement à **effectifs réduits en seconde** (français et mathématiques), **mise en œuvre d'options**,
- **favoriser l'insertion professionnelle** des lycéens avec le déploiement de « **1 jeune, 1 mentor** » ou **Avenir pro**.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

La réforme des lycées professionnels s'inscrit dans la continuité de la transformation de la voie professionnelle de 2018. Elle poursuit l'objectif **d'accompagner, quel que soit son profil, l'élève vers la réussite de son parcours** en portant une attention toute particulière aux plus fragiles.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- **séminaires académiques de la voie professionnelle** (8/12/22 et le 5/06/23)
- test de positionnement au cœur du conseil académique des savoirs fondamentaux
- **Projet Académique** : les élèves du 1er degré découvrent l'excellence de la voie professionnelle.

#CAP

#Réforme



#BureauEntreprises

#Modernisation

#CarteFormations

#PODCAST



Nathalie BIZEL-BIZELLOT
Inspectrice de l'Éducation Nationale
2nd degré STI

Guillaume JACQ
Inspecteur de l'Éducation Nationale
2nd degré lettres et histoire

TOUT COMPRENDRE SUR LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES LES PLUS FRAGILES DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

#Gratification



NOUVELLE ANNÉE DE TERMINALE et ACTIVITÉS OPTIONNELLES

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

La nouvelle classe de terminale adapte ses modalités au parcours construit par l'élève. Ce sont donc :

- Une période de formation en entreprise supplémentaire de 4 semaines proposée aux élèves qui souhaitent préparer une insertion professionnelle directe.
- 4 semaines de cours intensifs pour les élèves qui souhaiteront poursuivre dans le supérieur.

Les élèves pourront choisir de suivre, en plus de leur formation, des activités optionnelles :

- Des ateliers artistiques, du spectacle vivant, des arts visuels, des cours ou des ateliers d'écriture ou d'éloquence, du codage, la pratique d'une langue étrangère, la pratique de l'entrepreneuriat...
- Plusieurs établissements déjà concernés par ces deux mesures dès la rentrée 2023 et généralisation à tous les lycées professionnels à la rentrée 2024.

LES NOUVEAUTÉS

La réforme des lycées professionnels permettront aux élèves :

- De bénéficier d'un parcours adapté en classe de terminale
- D'enrichir leur formation avec des activités optionnelles

La nouvelle classe de terminale, pour :

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui souhaitent accéder directement à l'emploi
- Améliorer la réussite des élèves qui souhaitent poursuivre dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat professionnel

Des activités optionnelles, pour :

- Développer des compétences complémentaires
- Découvrir de nouveaux champs dans divers domaines (culturel, artistique, ...)
- Renforcer le plaisir d'être en lycée professionnel tout en enrichissant sa formation

#PoursuiteD'étude

#Épanouissement

#InsertionProfessionnelle



COMPRENDRE SUR LA MEILLEURE
PRISE EN COMPTE DU PROJET DE
L'ÉLÈVE

#Motivation

#ParcoursAdapté

#Réussite

#Compétences

Parcours de **CONSOLIDATION**

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

Le parcours de consolidation fait partie des 3 dispositifs pour prévenir le décrochage proposés dans la cadre de la réforme de la voie professionnelle :

L'académie de Grenoble va expérimenter ce dispositif dans 2 lycées :

- Lycée Louise Michel à Grenoble (38)
- Lycée Les Catalins à Montélimar (26)

Il s'agit de lycées polyvalents proposant des BTS des secteurs services et production, mais également des formations professionnelles Bac pro et CAP à temps plein et en apprentissage.

La présence de formations du secondaire et du supérieur dans un même établissement a vocation à **faciliter les échanges**, permettant ainsi aux enseignants de la voie professionnelle, **de mieux préparer leurs élèves à l'entrée en BTS de mieux accompagner ces néo étudiants issus de la voie professionnelle en 1ère année de BTS.**

Ces établissements pourront compter sur un **accompagnement de proximité des corps d'inspection** (IA IPR et IEN ET EG) notamment pour élaborer les **contenus du parcours** en fonction des besoins des étudiants concernés.

L'expérimentation sera suivie par un **Groupe de travail académique** composé de personnels de direction, d'inspecteurs, du service d'études et statistiques (SIASSEP), de représentants de la DRAFPIC et de la DRAIO.

Ce GT fera le suivi de l'expérimentation pour **identifier les freins éventuels et points d'appui pour la généralisation.**

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES 

PARCOURS DE CONSOLIDATION

Le parcours de consolidation a pour objectif de **multiplier les chances de réussite des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études en BTS** d'obtenir leur diplôme.

En effet, si ces dernières années, les politiques d'accès ont permis de faire progresser le nombre de bacheliers professionnels en BTS, aujourd'hui, à peine plus d'un candidat issu d'un bac professionnel sur deux obtiendra un BTS en 2 ou 3 ans.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Dans le cadre de la procédure relative à l'expérimentation Bac pro/BTS, nous avons mobilisé les inspecteurs (IA IPR et IEN ET) et les chefs d'établissement afin de rappeler **l'enjeu essentiel de la préparation des élèves à l'entrée en BTS** (intervention de la DRAIO en Collège des inspecteurs IA IPR et IEN ET EG et organisation de réunions avec les proviseurs de LP et de lycées à BTS).

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

Dans l'académie de Grenoble, **72 % des bacheliers pro inscrit en BTS** publics passent en 2ème année de BTS, **57 % réussissent leur BTS en 2 ans** et 59% en 2 ou 3 ans.

#EgalitéDesChances

#Accompagnement

#VoieProfessionnelle

#Enseignement Supérieur

**POUR TOUT COMPRENDRE
SUR LE PARCOURS DE
CONSOLIDATION**



#ParcoursDeRéussite

#ConsolidationDes Acquis





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BUREAUX des ENTREPRISES

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Installation dans chaque lycée professionnel, d'un bureau des entreprises qui permet **de renforcer les liens avec le monde économique et l'ensemble des partenaires.**
- Impulser, **renforcer les partenariats entre les établissements, leurs partenaires** au bénéfice des élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

Dans chaque lycée professionnel, le bureau des entreprises sera **le guichet unique de la relation école entreprise.**

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Lancé en juin 2023, la campagne de recrutement des responsables de ces bureaux d'entreprise a suscité un fort intérêt de la part de candidats de l'académie ou de l'extérieur.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- 550 dossiers de candidatures déposés
- 150 personnes reçues en entretien pour occuper ces postes de responsables du bureau des entreprises.
- 68 postes sont à pourvoir sur l'académie dans les lycées professionnels publics.

#Projets

#Attractivité



**BUREAU DES ENTREPRISES - TÉMOIGNAGES
DE LA PROVISEURE ET DU DDF DU LYCÉE
HÔTELIER LESDIGUÈRES**

#Partenariats

#Entreprises

#Insertion

#Compétences

FRANCE 2030

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

A la rentrée 2023, pour accompagner la mise en place de la réforme du lycée professionnel, un dispositif spécifique, **dans le cadre de l'AMI CMA France 2030 est initié pour développer de nouvelles formations professionnelles** par des financements :

- De plateaux techniques
- De modules de formations complémentaires
- D'actions d'attractivité

Dans l'académie de Grenoble, des ouvertures nouvelles à la rentrée 2023 pour les filières Electronique et Transport

- Ouverture de places en BTS CIEL au sein des lycées Algoud Laffemas (26), Portes de l'Oisans (38), le Gresivaudan (38)
- Ouverture de places en BAC PRO CIEL au sein du lycée Vaucanson (38)
- Ouverture de la mention complémentaire « Cybersécurité » au sein du lycée Algoud Laffemas (26)
- Ouverture du CAP conducteur agent d'accueil en autobus et autocar au sein du lycée les Catalins à Montélimar (26)

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

FRANCE 2030

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir », **un soutien financier est apporté aux projets de formation professionnelle** accompagnant l'évolution des emplois et compétences en faveur des filières stratégiques.

Pour cela, **un nouveau dispositif de soutien de France 2030 est lancé**, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt «Compétences et métiers d'avenir». Les objectifs de ce programme sont :

- **L'adaptation des plateaux techniques**

aux besoins actuels et à venir de ces filières ;

- **L'accompagnement, dans toutes ses dimensions, des équipes pédagogiques** pour construire leur adhésion à la dynamique et réunir les conditions d'une transformation réussie de l'offre de formation ;
- **L'accueil d'un nombre accru** d'élèves dans les formations conduisant vers les secteurs économiques les plus prometteurs en matière d'emploi ;
- La construction d'une vision stratégique pour penser le changement d'une carte de

formation sur un cycle plus long de 3 ou 5 ans.

En lien avec les stratégies d'accélération de France 2030, de nombreuses filières sont éligibles, notamment : le bâtiment et la ville durable, la mobilité de demain, la logistique, les énergies (nucléaire, hydrogène dé-carboné ou énergies renouvelables), la dé-carbonation de l'industrie, la filière électronique informatique et numérique, l'alimentation saine durable et traçable, la production des contenus culturels et créatifs.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, les CMQ de l'académie de Grenoble ont bénéficié **de financements France 2030 pour mettre en œuvre des projets innovants de formation** en lien avec leurs partenaires dont notamment VERKOR, ST Microelectronics, Soitec, ASDER.

#Emplois
#Innovation
#Économique **#CMQ**

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

Financement France 2030 /CMQ Académie Grenoble : 11 millions d'€

Financement France 2030 /développement carte des formations rentrée 2023 : 400 000 €



"Fabriquons France 2030 avec les CMQ", évènement auquel participe activement la rectrice @heleninsel.

Une journée qui met à l'honneur les plus belles actions financées par France 2030 et qui récompensera 14 projets lauréats 🏆

13 CMQ AURA présents 🌞



DÉCOUVRIR LE PROJET : ÉCOLE DE LA BATTERIE AMI FRANCE 2030







2. Une école qui
ÉMANCIPE et
qui **PROTÈGE**



**PROTECTION ET
FORMATION DES
ESPRITS**



ECOLE INCLUSIVE

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Dans chaque établissement, les professeurs pourront s'appuyer sur un réseau renforcé de référents dans le cadre du pacte.
- Une réflexion est en cours pour faire évoluer les PIAL afin de favoriser le rapprochement entre Éducation Nationale et le secteur médico-social.
- Un plan d'accompagnement et de formation des acteurs des PIAL souhaité par Mme la rectrice de l'académie de Grenoble qui vise à :
 - **Accompagner les élèves présentant des troubles du spectre autistique**
 - **Élaborer des aménagements raisonnables pour mieux inclure**
 - **Renforcer les relations AESH enseignants pour répondre aux besoins des élèves**
 - **Favoriser la réussite et l'apprentissage dans l'école inclusive**
- Organisation d'un séminaire académique école inclusive ;
- Organisation d'un séminaire académique à destination des AESH référents.
- Un plan triennal de formation des AESH référents
- Toutes les information sur le dispositif PIAL sont à retrouver sur [le site académique Ecole Inclusive](#), récemment rénové.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Suite à la réunion du comité de pilotage école inclusive composé de participants exerçant des missions diverses et venant d'horizons multiples, des propositions ont été soumises à Madame la rectrice notamment sur le plan de formations :

- **Mieux informer** : proposer une cartographie et un annuaire précis des dispositifs médico-sociaux et éducation nationale

- **Mieux outiller** : compléter un outil d'aide au pilotage d'ores et déjà existant, rénovation du site école inclusive
- **Mieux former** : poursuivre le développement des formations inter-catégorielles, par le biais des formations d'initiative territoriale

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

25 000 élèves en situation de handicap dans l'académie

111 PIAL dans l'académie pour plus de 23 000 élèves en situation de handicap.

60 AESH par PIAL en moyenne.

77 formations inter-catégorielles réalisées à partir des demandes émanant du terrain.

Professionalisation des personnels :

- 73 formations initiative territoriale assurées en 22-23, 91 demandées pour 23-24 ;
- 60 heures de formation initiale pour tous les AESH (plus de 7000 à la rentrée).

Dispositifs :

- 495 dispositifs ULIS de l'école élémentaire au lycée ;
- stratégie autisme : 23 unités d'enseignement autisme, 7 personnes ressources.

#AESH #Territoire

#AdaptationAuxBesoins

ÉCOLE INCLUSIVE, SUJET DÉCRYPTÉ PAR
SOPHIE REYNIER

#PODCAST



Sophie REYNIER

Coordinatrice du PIAL (Pôle Inclusif
d'Accompagnement Localisé) de
Saint Marcellin (38)

#Accompagnement

#Formation

Elèves à BESOINS particuliers

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Mise en place d'un plan DYS* avec des actions de formation et des expérimentations sur le terrain.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

Conformément au code de l'Éducation, l'École doit mettre en œuvre les moyens de compensation, d'adaptation et d'accompagnement **pour assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée** en tenant compte de leurs singularités. Les élèves en situation de handicap, reconnus par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), comme les élèves en difficulté scolaire, pour des raisons diverses et variées, sont des élèves à besoins éducatifs particuliers.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Dans le cadre du comité de pilotage académique École inclusive avec 2 des 4 groupes de travail sont 2 dédiés aux élèves à besoins particuliers :

- mise en place un plan DYS académique ;
- renforcement de l'accompagnement des équipes aux besoins particuliers des élèves en milieu ordinaire ;

* Les troubles «DYS» affectent une ou plusieurs fonctions cognitives, mais pas le fonctionnement cognitif global. Ils sont nommés «spécifiques» car ils ne peuvent être totalement expliqués ni par une déficience intellectuelle globale, ni par une déficience sensorielle ou neurologique lésionnelle, ni par un trouble du spectre autistique ou un trouble psychique.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

15 153 candidats tout examen confondu (du DNB au BT) ont bénéficié d'aménagements

8 500 plans d'accompagnement personnalisé (PAP)*

11 000 projet d'accueil individualisé (PAI)*

*PAP : Le plan d'accompagnement personnalisé est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves du premier comme du second degré pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, en lien avec des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels ni le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) ni le projet d'accueil individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée.

*PAI : Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants et adolescents atteints de troubles de la santé comme une pathologie chronique (par exemple, l'asthme), une allergie, une intolérance alimentaire. Les enfants et adolescents atteints d'une maladie de longue durée (par exemple, un cancer) sont aussi concernés.

#Accessibilité
#PIAL

#Ambition
PourTous

#Troubles
DuLangage

#Formation

#EcoleInclusive

**TOUT COMPRENDRE SUR LA PRISE EN CHARGE ÉLÈVES
À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS**



HARCÈLEMENT SCOLAIRE

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

A la rentrée, le programme pHARe est

- généralisé à tous les lycées de l'académie
- implanté dans 100% des collèges et des écoles de l'académie

Concernant le premier degré, lorsqu'une situation de harcèlement particulièrement grave n'a pu se résoudre par les moyens habituels de traitement et si l'enfant auteur fait peser une menace grave sur la sécurité ou la santé d'autres élèves, cet élève pourra être affecté dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux soit nécessaire. (décret du 16 août 2023)

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement à l'École est un délit condamné par la loi du 2 mars 2022. Le harcèlement scolaire se définit comme une **violence répétée qui peut être verbale, physique et/ou psychologique.** Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. **Le cyber-harcèlement scolaire par définition s'appuie sur des outils numériques pour harceler les victimes et de fait se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires.**

La prévention et le traitement de toutes les situations de harcèlement scolaire **est une priorité du ministère de l'Éducation nationale et de notre académie.**

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022 2023

De nombreux établissements ont participé à **la journée nationale de lutte contre le harcèlement.** Mme la rectrice s'est déplacée pour encourager le « hackaton » du lycée Pravaz à Pont de Beauvoisin. Tous les élèves ambassadeurs étaient mobilisés pour des interventions de prévention au sein du lycée, des collèges et écoles de secteurs.

- Le concours national NAH « Non Au Harcèlement » a permis **d'impliquer près de 2000 élèves et a réuni 24 écoles et établissements.**
- Tous les collèges et circonscriptions

ont été accompagnés pour la mise en œuvre du programme Phare par des journées de formation et des interventions en établissement. **Le nombre de formateurs a été multiplié par 6.** Ils ont bénéficié d'un parcours de formation spécifique sur, les compétences psychosociales, la médiation et la méthode de la préoccupation partagée.

#Prévention
#BesoinDeSécurité
#ClimatScolaire
#3020
#Ambassadeurs
Scolaires
#3018
#Communauté
Protectrice

ÉLÈVES AMBASSADEURS, LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, TOUT COMPRENDRE ICI

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **Le programme pHARe concerne les 2427 écoles, 330 collèges, 177 lycées publics et les établissements privés de l'académie.**
- **387 cadres** (inspecteurs du premier degré et principaux de collèges) ont été formés.
- **52 stages ont été mis en œuvre pour former les 1935 personnels** constituant les équipes protectrices en établissements (professeurs, personnels santé-social, personnels de direction)
- **67 formateurs académiques** ont été recrutés
- **2 référents académiques**
- **29 référents départementaux** et une chargée de mission académique traitent les situations de façon individualisée.
- Chaque situation déclarée en ligne fait l'objet d'un rappel systématique des familles et d'un suivi personnalisé dans l'établissement scolaire concerné.
- **563 équipes protectrices** soit 2815 personnels sont en cours de formation.

Victime ou témoin de harcèlement ?

30 20 pour signaler un cas de harcèlement

30 18 en cas de cyberharcèlement

0 800 62 20 26 numéro académique sont à la disposition des usagers.



Contre L'HOMOPHOBIE et la TRANSPHOBIE à l'école

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

L'académie de Grenoble s'est dotée d'un **observatoire de lutte contre les LGBT phobies** (lancé et installé le 30 juin 2023)

- Des groupes de travail seront mis en place. Ils seront inter-catégoriels. **Les associations partenaires y siègeront.**
- **La lutte contre la haine anti LGBT s'articulera avec les programmes de lutte contre les violences notamment le programme PHARE** (lutte contre le harcèlement).
- Un kit de ressources académiques sera construit en partenariat avec les associations.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

Tous les élèves doivent pouvoir se sentir accueillis et en sécurité dans une école ou un établissement scolaire.

Cela constitue la première condition de réussite. Les discriminations LGBT phobes sont encore trop nombreuses ; selon une enquête de l'UNESCO, près d'un élève LGBT sur deux ne se sent pas en sécurité à l'école.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

La formation continue de nos personnels est déployée suivant plusieurs formes :

- Formation sur public désigné (référents laïcité, harcèlement, égalité).
- Formation continue
- Intervention en réunion de bassins ou dans les réseaux d'établissements
- Intervention à la demande pour accompagner les établissements

Le lancement de l'observatoire des

LGBT phobies a été préparé en amont grâce au groupe de travail académique portant sur le sujet et existant depuis deux ans dans l'académie de Grenoble.

L'académie de Grenoble a construit et publié [une foire aux questions](#) très complète concernant les élèves LGBT afin d'aider les personnels à mieux comprendre et mieux accueillir.





Journée de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie 🙌

Des actions phares, comme au lycée de l'Albanais, dans lequel les élèves ont réalisé une sélection de livres en lien avec le 17 mai et effectué des jeux liés aux identités et aux orientations sexuelles 🗨️ 🧐



CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- 250 référents et référentes égalité actifs dans les établissements et réunis en séminaire
- 105 personnes formées sur inscription individuelle

#Climat
#Transphobie
#Bien-Etre
#Inclusion
#Homophobie

LUTTE CONTRE LES LGBTQI+ PHOBIES



LABELLISATION

ÉGALITÉ

filles / garçons

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- **Le nombre de formateurs et de formatrices augmentent**
- La collaboration avec les partenaires locaux se développe (UGA, entreprises, associations)
- **Plusieurs campagnes de labellisations seront lancées dans l'année**, (en lien avec le plan inter-ministériel pour l'égalité entre les hommes et les femmes annoncé par la première ministre le 8 mars dernier)

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

LABELLISATION ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS

La création, par le ministère, d'un outil **Label égalité filles-garçons** représente **une avancée pour travailler sur les déterminismes de genre, les violences sexistes et instaurer une culture du respect dans les établissements scolaires.**

L'académie de Grenoble a saisi cette opportunité pour en faire un outil de redynamisation de la politique d'égalité filles/garçons dans les établissements scolaires.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

La première campagne de labellisation a été lancée dès le mois de Septembre 2022.

L'enjeu du label est de permettre le lancement d'une démarche **vers un établissement plus égalitaire** : grâce à une mise en cohérence des actions et une meilleure prise en compte des enjeux de l'égalité filles garçons.

Le 8 mars 2023, Mme la Rectrice s'est déplacée au Lycée Guynemer à Grenoble afin de féliciter l'établissement qui venait d'être labellisé au niveau 2.



Semaine de l'égalité filles garçons 🗣️👧

À l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la rectrice @HelenInsel se déplace au lycée Guynemer (38)

- Présentation dispositif AMELIA
- Exposition photos CAPSUL
- Echanges autour des autres dispositifs



#Violences Sexistes

#Orientation

#FillesGarçons

TOUT COMPRENDRE SUR LA LABELLISATION ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS

#Egalité

#CultureDu Respect

#Mixité

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- 27 établissements scolaires publics ont candidaté à la labellisation dont 15 collèges, 11 lycées et l'École des Pupilles de l'Air de Montbonnot.
- 4 collèges et 2 lycées sont labellisés niveau 2
- 9 collèges, 8 lycées et l'EPA sont labellisés niveau 1





**SANTÉ
À L'ÉCOLE**



ÉCOLE

promotrice de

SANTÉ

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Proposition d'un dossier de labellisation pour les écoles et les établissements volontaires :
- Développement des partenariats
- Valorisation de l'ensemble des actions conduites

TOUT SAVOIR LES MESURES NATIONALES

L'école promotrice de santé est une démarche qui vise à :

- **Contribuer au développement d'une culture commune autour de la santé**
- **Rendre visible et coordonner** ce qui rassemble autour du bien être et de la santé de tous dans l'école ou l'établissement scolaire

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- Présentation du projet de déploiement académique de la démarche EPSA à Mme La rectrice
- Création d'une page École promotrice de santé sur le site de l'académie
- Animation d'un atelier en avril 2023 pour préparer la formation au secours en **santé mentale** dans le cadre du plan national de formation à Paris (MCTR et ICTR de l'académie de Grenoble)

#Mobiliser

#Engager

#Collaborer

TOUT COMPRENDRE SUR L'ÉCOLE
PROMOTRICE DE SANTÉ

#PODCAST



Colette CHAMBARD
Infirmière conseillère technique
Académie de Grenoble

#Renforcer

#Bien-être

#Communauté Educative

SENTINELLES DU BIEN-ÊTRE

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

Ce nouveau dispositif va être proposé à **plusieurs lycées volontaires**

- Il sera coordonné par la déléguée académique à la vie lycéenne, en lien avec la médecin conseillère technique de la rectrice et avec l'école académique de formation continue.
- Il s'agit d'un projet qui vise à **former une équipe constituée d'adultes et d'élèves volontaires** au sein d'un lycée. Cette équipe **sera formée aux gestes de premiers secours en santé sociale** », repérer, aider, accompagner.

LES SENTINELLES DU BIEN-ÊTRE

Les élus représentantes et représentants lycéens du conseil académique de la vie lycéenne ont fait part de leurs préoccupations concernant le bien être au lycée. **Un projet a émergé en collaboration avec la médecin conseillère technique de la rectrice** et en lien également avec une chercheur responsable de l'Observatoire du bien être à l'école. **Il s'intitule « Sentinelles du bien-être »**

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Particulièrement **dynamiques et engagés les élèves élus au Conseil Académique à la vie lycéenne (CAVL)** se sont mobilisés dans de nombreux actes à destination de leurs camarades.

Les «sentinelles du bien-être» constituent une des actions phares mais d'autres opérations d'information et de sensibilisation ont été proposées via des :

- lives instagram
- podcasts
- vidéos

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- Pour les élections du conseil de vie lycéennes le taux de participation moyen académique s'élève à 46,34%
- Pour les élections au conseil académiques de vie lycéenne le taux de participation est de 84%.

#SantéMentale

#Démocratie Scolaire

#Formation

#Bien-être

SENTINELLE DU BIEN-ÊTRE,
TOUT COMPRENDRE



SENTINELLES DU BIEN-ÊTRE

#Engagement

#Nouveau Dispositif

ÉDUCATION à la SEXUALITÉ

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

Dans le premier degré :

- Après le département de l'Ardèche, déploiement d'une journée de formation proposée aux directeurs d'écoles et/ou aux enseignants dans l'ensemble des départements.
- Formation des infirmières et infirmiers qui interviennent dans le premier degré pour renforcer leur rôle de conseiller technique auprès des directeurs d'écoles sur ce dossier

Dans le second degré :

- Continuer la formation des personnels : 27 formations programmées (20 à 25 personnels par formation)
- Construction d'un outil de suivi des équipes formées pour avoir une vision plus précise du déploiement des séances dans notre académie

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire **contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable dans le respect de soi et des autres.**

L'éducation à la sexualité est une démarche éducative qui vise à :

- **Apporter** aux élèves des informations objectives et des connaissances scientifiques.
- **Identifier les différentes dimensions de la sexualité** : biologique, affective, culturelle, éthique, sociale et juridique.
- **Développer** l'exercice de l'esprit critique.
- **Favoriser** des comportements

responsables individuels et collectifs (protection de soi, des autres, prévention).

- **Faire connaître** les ressources spécifiques d'information, d'aide et de soutien dans et à l'extérieur de l'établissement.

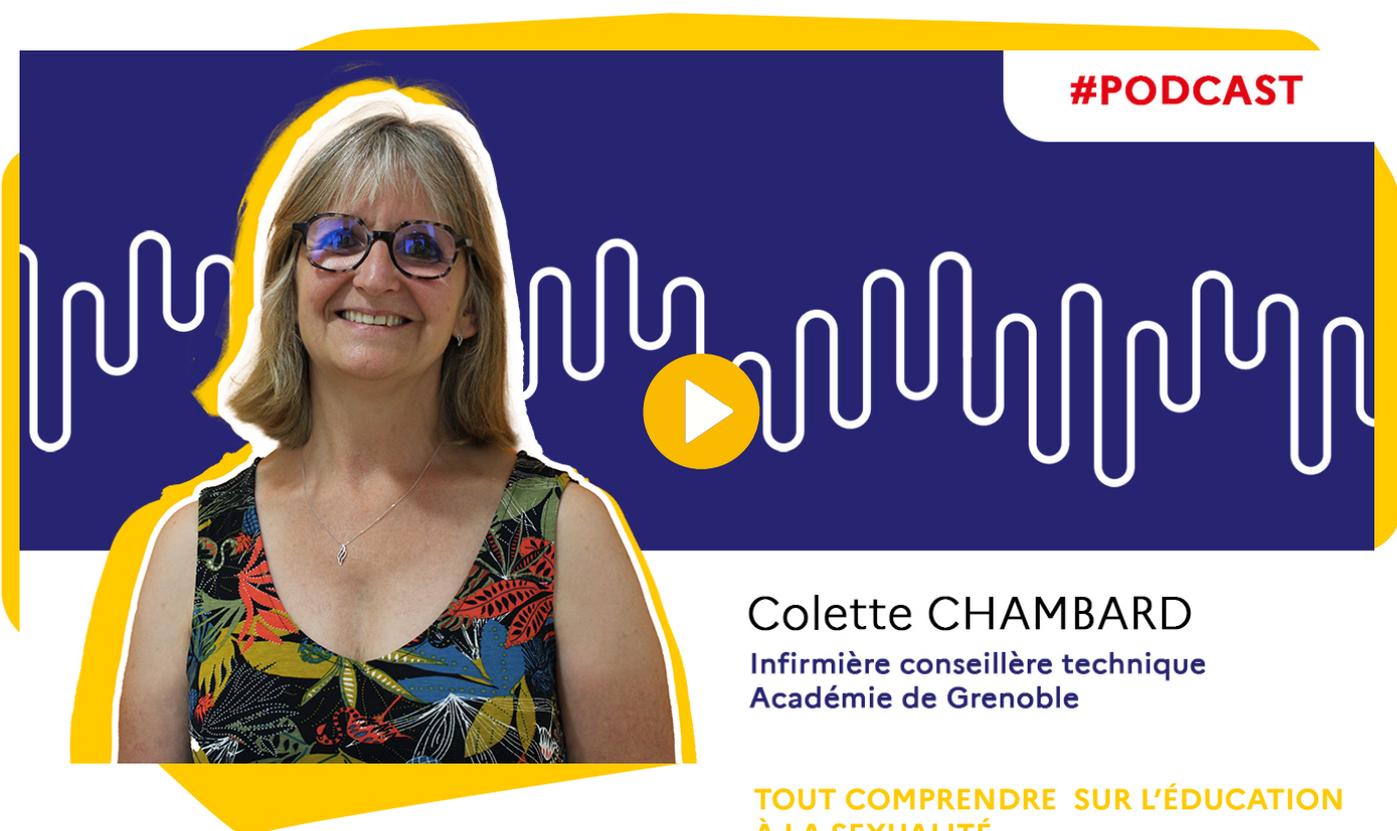


CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **31** Formations d'Initiative Territoriale (FIT) réalisées
- **614 personnels du second degré formés** comme « intervenants en éducation à la sexualité auprès des élèves »
- **14 journées de formation** proposées aux directeurs d'écoles du département de l'Ardèche
- **185 directeurs formés** pour appuyer le déploiement des séances dans le premier degré

#Santé
#Citoyenne

#PODCAST



Colette CHAMBARD
Infirmière conseillère technique
Académie de Grenoble

TOUT COMPRENDRE SUR L'ÉDUCATION
À LA SEXUALITÉ

#EstimeDeSoi

#Construction
Individuelle

#RespectDeSoi

SERVICE SANITAIRE

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

Reconduction du service sanitaire avec les universités du territoire académique avec l'intégration d'étudiants en master métiers de l'enseignement à ces équipes interprofessionnelles. Le thème national priorisé cette année autour de la prévention du harcèlement sera proposé.

LE SERVICE SANITAIRE

Pour cette 5^{ème} édition du Service Sanitaire, 1713 étudiants des filières santé ont été mobilisés dans 228 établissements scolaires sur l'ensemble de l'académie de Grenoble en prévention et promotion de la santé auprès de plus de 15 000 élèves.

Les élèves **bénéficient de plusieurs séances (5 en moyenne) sur les thèmes de la prévention** qui sont choisis par les établissements dans le cadre du **Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC)** et de l'école promotrice de santé. Les étudiants **sont formés par les universités sur la prévention et sur le développement des compétences psychosociales**

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- 24 écoles maternelles
- 72 écoles élémentaires
- 6 collèges
- 10 lycées
- 1 EREA

Ont accueilli les étudiants pour cette année. 17 de ces établissements sont classés REP ou REP+.

**#EducationA
LaSanté**

#Santé

#Prévention

TOUT COMPRENDRE SUR LE SERVICE SANITAIRE



**#Service
Sanitaire**

#Promotion

#Etudiant

TED-i

robots de téléprésence

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Pour une utilisation optimale des robots, ils ont été déployés dans les départements, pour un maillage adapté aux territoires.
- Le lien avec les référents Accompagnement Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital et à l'École sera plus étroit. Ce référent veille à organiser la transmission des cours et des informations relatives à la vie scolaire
- Une collaboration Délégation Régionale Académique Au Numérique Éducatif / Service École Inclusive se renforce à la prochaine rentrée.

QUAND LES ROBOTS DE TÉLÉ-PRÉSENCE SONT DÉPLOYÉS ?

Les robots de télé-présence pour les élèves empêchés d'aller à l'école, au collège, au lycée pour une durée de plus de trois semaines consécutives (maladie, accident, grossesse...) peuvent être mobilisés.

BEAM : peut se déplacer, piloté par l'élève. Plutôt destiné au second degré.

EDMO : socle fixe.

Plutôt destiné au premier degré.

BUDDY : Destiné au premier degré.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- Présentation des robots à tous les séminaires des référents numériques du second degré.
- Les établissements privés sous contrat sont entrés dans le dispositif TED-i.
- Une formation a été proposée à tous les référents départementaux ainsi qu'aux référents «établissement».

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

L'académie de Grenoble possède 146 robots de téléprésence composé de :

- 83 Beam
- 19 Buddy
- 44 Edmo

51 élèves ont bénéficié du dispositif cette année dans l'académie, selon les différents types de robots :

- 22 Beam (plutôt second degré, déplacement possible, piloté par l'élève)
- 9 Buddy (plutôt premier degré)
- 20 Edmo (plutôt second degré, socle fixe)



BEAM

BUDDY

EDMO



TOUT SAVOIR SUR NOS ROBOTS DE
TÉLÉ-PRÉSENCE

#Accessibilité

#NumériqueEducatif

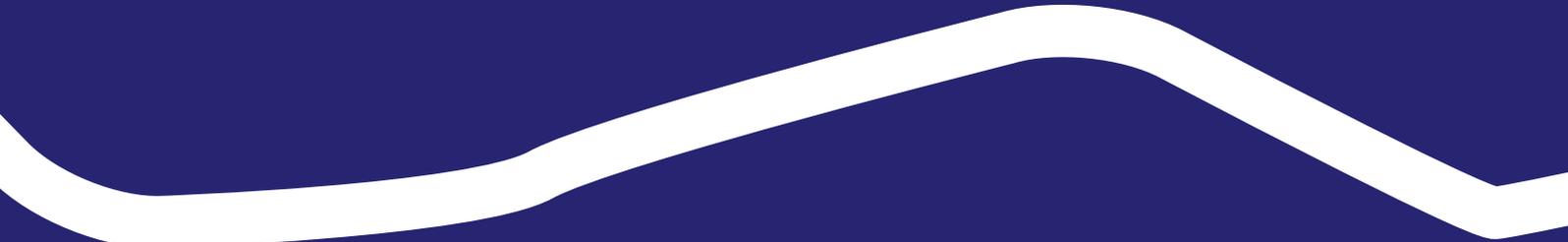
#Famille-Ecole

#LienSocial
Préservé

#ElèvesEmpêchés



**PARIS 2024
UNE NATION
SPORTIVE**





GÉNÉRATION PARIS 2024

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

Les actions, jusqu'alors menées par des groupes d'élèves dans le cadre du label Génération 2024 ou dans les classes Alice Millat-Pierre de Coubertin constitueront des points d'appui pour construire l'héritage éducatif des Jeux au cours d'une année consacrée à l'universalisme des valeurs olympiques, au renforcement des pratiques physiques et sportives de tous les élèves et à l'accompagnement des élèves sportifs de haut niveau vers l'excellence sportive.

En complément, le dispositif proposera :

- Des temps forts pour rythmer l'année : JNSS (Journée nationale du sport scolaire), SOP (Semaine Olympique et Paralympique), JOP (Journée Olympique et Paralympique)
- Des animations et événements qui s'inspirent des JOP24 : l'olympiade culturelle, la fête de la science sur la thématique sportive, la semaine de la presse et des médias, le relai de la flamme...
- La généralisation de 30' APQ qui se poursuit avec une distribution d'un kit matériel très apprécié
- Des initiatives du sport scolaire : Unis-vers en USEP, le dispositif des Jeunes officiels très mobilisé en UNSS
- La participation de certains élèves de la classe Coubertin-Milliat comme bénévoles aux JOP24
- La possibilité pour nombre de groupes d'élèves de gagner des places pour assister aux jeux paralympiques via Ma classe aux jeux !

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

GÉNÉRATION 2024

Le dispositif est installé depuis 2018. Pour célébrer et sensibiliser les élèves aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et préparer leur héritage.

L'école vise à former et préparer la vie adulte, le dispositif G24 participe de cette ambition en établissant des passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif pour encourager la pratique physique, entretenir sa santé, développer sa culture et sa citoyenneté.

G24 est un label décerné aux structures scolaires avec 4 objectifs : collaborer avec le monde sportif, participer à des temps forts, accompagner les sportifs

de haut-niveau avec des doubles-projets et partager les installations sportives.

2023-2024 ANNÉE OLYMPIQUE

Célébrer l'esprit olympique et paralympique pendant toute l'année 2023-2024 :

- Les 4 temps forts qui rythment l'année G24 : la JNSS le 20 septembre, la journée paralympique le 8 octobre 2023, la Semaine Olympique et Paralympique du 2 au 6 avril 2024, la journée olympique annuelle du 23 juin

- La remise du diplômes «Label G24» par Mme la rectrice pour officialiser l'engagement établissements dans le label

Cette année sera également celle du parcours de la flamme olympique qui va traverser plusieurs villes de nos départements

- Valence (ville-étape)
- Château de Grignan, 20/06/2024
- Chamonix (ville-étape)
- Lac d'Annecy
- Vallée du Mont Blanc le 23/06/2024

Ma classe aux Jeux : un programme de billetterie populaire pour les Jeux paralympiques est réservé aux écoles et aux établissements scolaires du second degré qui en feront la demande et qui proposeront un projet éducatif en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques. Les écoles et établissements retenus bénéficieront d'un ou plusieurs lots de 34 billets, qui correspondent à un groupe de 30 élèves et 4 adultes, afin d'assister à une session lors des Jeux paralympiques.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- 600 structures labellisées de la maternelle à l'université, avec une ambition de 700 fin 2024 !
- 150 actions organisées au moment de la semaine olympique, dont une majorité en appui sur le handicap et le paralympisme
- 190 sections sportives qui permettent aux élèves de pratiquer au sein des établissements
- 31 élèves de la classe Milliat Coubertin issus de toute l'académie en formation depuis 5 ans pour être ambassadeurs des JOP et devenir éventuellement volontaires aux JOP24

#Fête #Respect
#Olympique
#Paralympisme

TOUT SAVOIR SUR GÉNÉRATION 2024

#PODCAST



Régine BATTOIS

Inspectrice académique

Inspectrice pédagogique régionale en EPS

30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE

Afin de mieux répondre aux enjeux de l'École en premier degré, le dispositif «30' d'activité physique quotidienne» (30'APQ) permet de compléter l'enseignement EPS en proposant une pratique physique selon différents temps de la journée. Pour ce faire, les écoles labellisées bénéficient d'un kit matériel.

2 HEURES DE PLUS AU COLLÈGE

Expérimentées en 2022-2023 dans des établissements volontaires, les 2 heures de plus de sport au collège, en complément de l'EPS, se déploient à la rentrée 2023. Le dispositif cible des élèves éloignés de toute pratique physique en dehors de l'EPS et prend appui sur le partenariat noué avec un club ou une association de proximité, qui propose une offre complémentaire de l'EPS et de l'association sportive (AS) du collège.

TOUT COMPRENDRE SUR LE DISPOSITIF 30MIN' ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE

#PODCAST



Fabienne GARNIER

Conseillère Pédagogique
Départementale EPS (38)



#Quotidien

#Sport

#30'APQ

#Bouger



SAVOIR ROULER À VÉLO

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Renforcement du pilotage et de la coordination avec **la création d'un groupe de travail** dédié au Savoir Rouler A Vélo dans chaque département. Sous l'autorité des DASEN, ces groupes réuniront tous les principaux acteurs concernés et établiront à partir de constats, **une feuille de route pour les trois années à venir afin de faire monter en puissance le développement du SRAV.**
- Création d'un PASS (Protocole Actif de Sécurisation des Scolaires) spécifique au vélo sur voie publique. Cette ressource académique préconise un cadre et sécurise les pratiques des enseignants, en particulier pour les collèges et lycées, puisque l'encadrement de cette activité diffère entre 1er et 2nd degré.

SAVOIR ROULER À VÉLO

Le Savoir rouler à vélo (SRAV) **est un des deux savoirs fondamentaux de l'Éducation Physique et Sportive.** Il vise notamment à ce que les élèves soient autonomes en vélo dès leur entrée au collège. De grands enjeux sociétaux actuels sont au cœur de cet apprentissage : tout d'abord la sécurité des enfants et adolescents dans leurs déplacements, **mais aussi des enjeux liés à la santé publique et à la préservation de notre environnement avec l'essor des mobilités douces.**

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

De nombreux temps forts dans chaque département :

- Le Voyage Itinérant et de Découverte de l'Ardèche organisé par l'USEP 07 sur la Dolce Via.
- La 29ième Traversée de la Drôme à

vélo en partenariat avec l'USEP 26, le CD 26, la préfecture.

- Vélo Citoyen, auquel ont participé 43 classes iséroises cette année.
- Le Challenge au kilomètre à vélo qui a eu lieu entre le 22 mai et le 15 juin en Haute Savoie
- La 3ème édition de la Randovélo Grandlac, le 30 juin à Aix les Bains.
- Le renforcement du partenariat avec le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise : prêt de vélos à quatre collèges ; prêts de draisiennes et vélos à 10 maternelles et aide à l'encadrement ; projet d'une école de vélo avec un lieu dédié à l'horizon 2025.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **21030 attestations de Savoir Rouler en Sécurité délivrées** dans l'académie de Grenoble depuis la création de la Plateforme en avril 2019.
- **560 journées de formation cumulées pour les professeurs des écoles et de collège** sur l'année scolaire 2022-2023.

#MobilitéDouce

#Citoyenneté

#Santé
Publique

#Environnement

TOUT COMPRENDRE SUR LE DISPOSITIF
SAVOIR ROULER A VÉLO

#PODCAST



Cyril HELAY-GIRARD
Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique régional en
EPS au sein de l'académie de Grenoble







3. Une académie au service
de **L'AMÉLIORATION**
du service public et de
L'ACCOMPAGNEMENT
des personnels

TRANSFORMATION des SERVICES

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Mise en place d'**un comité de pilotage académique** présidée par madame la rectrice
- Création d'un réseau national des académies participantes et mise en place de formations à destination des agents
- **Internalisation du programme** par la constitution d'une équipe de chargés de transformation
- **Consolidation et ancrage des nouvelles pratiques** présentées en fin d'accompagnement par la DITP (Juillet)
- **Déploiement et partage de solutions avec l'ensemble des services**

PROGRAMME MINISTÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS.

L'académie de Grenoble a été retenue, parmi 4 lauréats d'un appel à projets en 2023, pour **intégrer le programme ministériel d'accompagnement à la transformation des services déconcentrés.**

Ce programme ministériel a pour ambition de **renforcer les services déconcentrés en améliorant leurs processus** pour rendre un meilleur service, **renforcer les savoir-faire des agents** et ainsi permettre de prendre en charge les fonctions émergentes ainsi que les nouvelles exigences des politiques publiques. Cette **démarche d'amélioration continue s'effectue en partenariat avec la Direction interministérielle de la transformation publique** (DITP) qui a assuré le co-

pilotage du programme au sein de l'académie de Grenoble, sur le périmètre initial retenu à savoir les services RH du rectorat.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

La réunion de lancement du programme par madame la rectrice en présence de Mme Céline Kérenbfelc'h, adjointe au secrétariat général des ministères, le 6 mars 2023.

Ce lancement officiel, en présence du ministère, de l'équipe DITP et de l'ensemble des chefs de divisions concernés a été un moment important de présentation du programme et de partage des enjeux.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **5 mois d'accompagnement**, fort d'une équipe intégrée composée de 5 personnes (académie, DITP, Consultants)
- Un diagnostic reposant sur **36 entretiens**, **40 immersions** et plus de **150 documents** collectés
- **25 ateliers de recherches de solutions**, réalisés avec les personnels (gestionnaires et cadres)
- + de **70 solutions** identifiées, dont **30 formalisées** et opérationnelles

#Respect
#Simplification
#Partage

#Découverte

#Ouverture

#Échange

#PODCAST



Bruno LEPORTIER
Responsable du service SIAMAP,
Service Interacadémique
de la Modernisation Publique

TOUT COMPRENDRE SUR LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION
DE L'ACADÉMIE

CELLULE de RECRUTEMENT

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

La cellule s'agrandit à la rentrée ! D'ici novembre 2023 elle **comptera 3 chargés de recrutement.**

Elle va développer son action dans le recrutement d'enseignants et de personnels administratifs dans l'académie.

La cellule de recrutement a pour objectif d'**être le guichet unique du recrutement du rectorat de Grenoble.**

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

La cellule est toute nouvelle, elle a été **créée en mars 2023** avec l'arrivée du chargé de recrutement.

Elle a notamment **participé à des salons, des forums de recrutement** à Valence et à des événements autour du recrutement avec pôle emploi.

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

Depuis le 1er mars :

- 37 annonces catégorie A publiées sur le site choisir le service public dont 18 encore en cours
- Environ 3 entretiens par annonce
- Une vingtaine de recrutements

#Attractivité

#Sourcing

#Visibilité

#Formation

#Compétence

#MarqueEmployeur #Recrutement

TOUT COMPRENDRE SUR LE FONCTIONNEMENT
ACADÉMIQUE DE LA CELLULE DE RECRUTEMENT

#PODCAST



Yassine MESSAOUDI
Chargé de recrutement
Académie de Grenoble



Académie de Grenoble
1 909 abonnés
2 mois

L'académie de Grenoble #recrute !

Cette semaine, nous mettons en valeur les équipes de la direction des re ...voir plus



Académie de Grenoble
1 909 abonnés
2 mois

L'Académie #recrute un Chargé de mission RPS-QVCT (F/H)

Rattachée à la direction des ressources humaines et pilotée par le conseil ...voir plus

L'ACADÉMIE #RECRUTE !

UN CHARGÉ DE MISSION
RPS-QVCT (F/H)

Découvrez les métiers du service public sur



La FORMATION

des personnels

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- Des formations **davantage en proximité du lieu d'exercice des agents**
- Des **formations qui s'inscrivent dans le temps** pour permettre les allers-retours entre apports conceptuels et terrain

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

Depuis septembre 2022, l'École Académique de la formation continue occupe de nouveaux locaux sur le campus universitaire grenoblois, **cette organisation matérialisent le lien fort avec la recherche et le continuum formation initiale – formation continue**. L'EAFC accompagne les parcours professionnels de tous agents de l'académie : enseignants, personnels administratifs, personnels d'éducation.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- La mise en place **des nouvelles maquettes de formation** des personnels d'éducation et d'enseignement
- **La consolidation et le développement** de formations liées aux plans nationaux (Français, Mathématiques, Maternelle, Laïcité, Lutte contre le harcèlement)
- **Les premières formations déployées à l'échelle des réseaux pédagogiques d'établissements**

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **Près de 100 000 journées stagiaires**
- **Environ un tiers des formations** déployées en modalités hybrides (présentiel/distanciel)

#ParcoursDe Formation

#IngénierieDeFormation
#Recherche

L'EAFC, KEZAKO ?

#PODCAST



Jean-Christophe LARBAUD
Directeur de l'EAFC,
École Académique de la
Formation Continue

#Continue

#Formation

#Initiale

#Pégase

FORMATIONS

en constellations et en

RÉSEAUX

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

Mme la rectrice a souhaité la mise en place de 33 réseaux pédagogiques d'établissement. Ces réseaux permettent :

- Des formations à l'échelle des réseaux pédagogiques d'établissements plus nombreuses
- Des référents de l'École Académique de la Formation Continue identifiés pour chacun des 31 réseaux de l'académie
- Un appui par la mise en place de plans pluriannuels de formation pour répondre aux problématiques pédagogiques identifiées dans les réseaux

FORMATIONS EN RÉSEAUX ET EN CONSTELLATIONS

Les réseaux pédagogiques d'établissements et les constellations **sont des échelles de formation en proximité du contexte d'exercice des personnels qui visent à répondre aux besoins exprimés du terrain**, qui offrent des temps de formation longs pour permettre l'alternance d'apports conceptuels, de mises en œuvre pratiques, de retours d'expériences qui favorisent les réflexions inter-catégorielles et inter-dégrés.

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

- Des **formations en constellations** pour les plans français et mathématiques toujours appréciées et reconnues par les professeurs des écoles avec des possibilités d'observations croisées entre pairs qui se renforcent.

- Un **séminaire académique des réseaux d'établissements** suivi de formations sur les évolutions du cycle 3 (CM1, CM2 sixième) déployées dans chacun des réseaux.



La rectrice @HelenelInsel ouvre le séminaire #reseaux qui se tient aujourd'hui dans les locaux de l'INSPE

Une première table ronde qui interroge le maillage territorial pédagogique des réseaux "pour quoi, pour qui ?" 🗣️



CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **5000 professeurs des écoles** formés en constellations français et mathématiques
- **Plus de 1000 professeurs du second degré** formés aux évolutions du cycle 3 en réseaux pédagogiques d'établissements

DES FORMATIONS EN RÉSEAUX ET EN CONSTELLATIONS ?



#PODCAST

Jean-Christophe LARBAUD
Directeur de l'EAFC,
École Académique de la
Formation Continue

#Constellations

#PlansFrançais

#RéseauxPédagogiques

#Évolutions

Cycle3 #InterDegré

#Plans
Mathématiques

LES RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES

CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE 2023

- 33 réseaux englobant le **parcours des élèves de la maternelle à la terminale**
- Communautés fédérant tous les établissements du 1er et 2nd degré de chaque territoire avec un co-pilotage à 3 (1 IEN/ 1IA/IPR, 1 personnel de direction)
- Associant tous les partenaires de l'école
- Viennent en substitution des bassins de formation.

Les 33 réseaux pédagogiques d'établissements **constituent la maille territoriale du pilotage** de l'académie. Le réseau pédagogique est un territoire infra-académique, construit selon le parcours des élèves : dans un réseau, se trouvent les écoles, collèges et lycées d'un périmètre correspondant à un bassin de vie. Co-piloté par un inspecteur du premier degré, un inspecteur de second degré, un chef d'établissement, **le réseau va permettre à toutes les équipes de construire** ensemble, en inter-degrés mais aussi en inter-catégoriel, **des projets pédagogiques et éducatifs cohérents**, adaptés à leur territoire et au parcours de leurs élèves. Ces projets contribuent à **identifier les besoins à la fois en termes d'offre de formation, d'innovations pédagogiques, de climat scolaire, d'inclusion, de langues...**

A RETENIR DE L'ANNÉE 2022-2023

Séminaire académique des réseaux : installation des réseaux par madame la rectrice, table ronde de l'équipe de direction académique (rectrice et 5 DASEN), retour d'expérience de pilotes de réseaux de l'académie d'Aix-Marseille, lancement de formations « sixième ».

CHIFFRES ACADÉMIQUES CLÉS

- **33 réseaux,**
- **120 journées de travail**
- **30 journées de formation**

**COMPRENDRE COMMENT LES
RÉSEAUX PÉDAGOGIQUE SONT DES
NOUVEAUX LIEUX D'ÉCHANGE SUR LES
TRANSFORMATIONS DES PRATIQUES
PÉDAGOGIQUES**



Nicolas CAUDRON
Inspecteur Académique
Inspecteur pédagogique régional
en Sciences et Vie de la Terre

Thierry AUMAGE
Inspecteur académique
Directeur académique des services de
l'éducation nationale du
département de l'Ardèche

#Parcours
#Réussite

**#Communauté
Professionnelle**

#Territoire

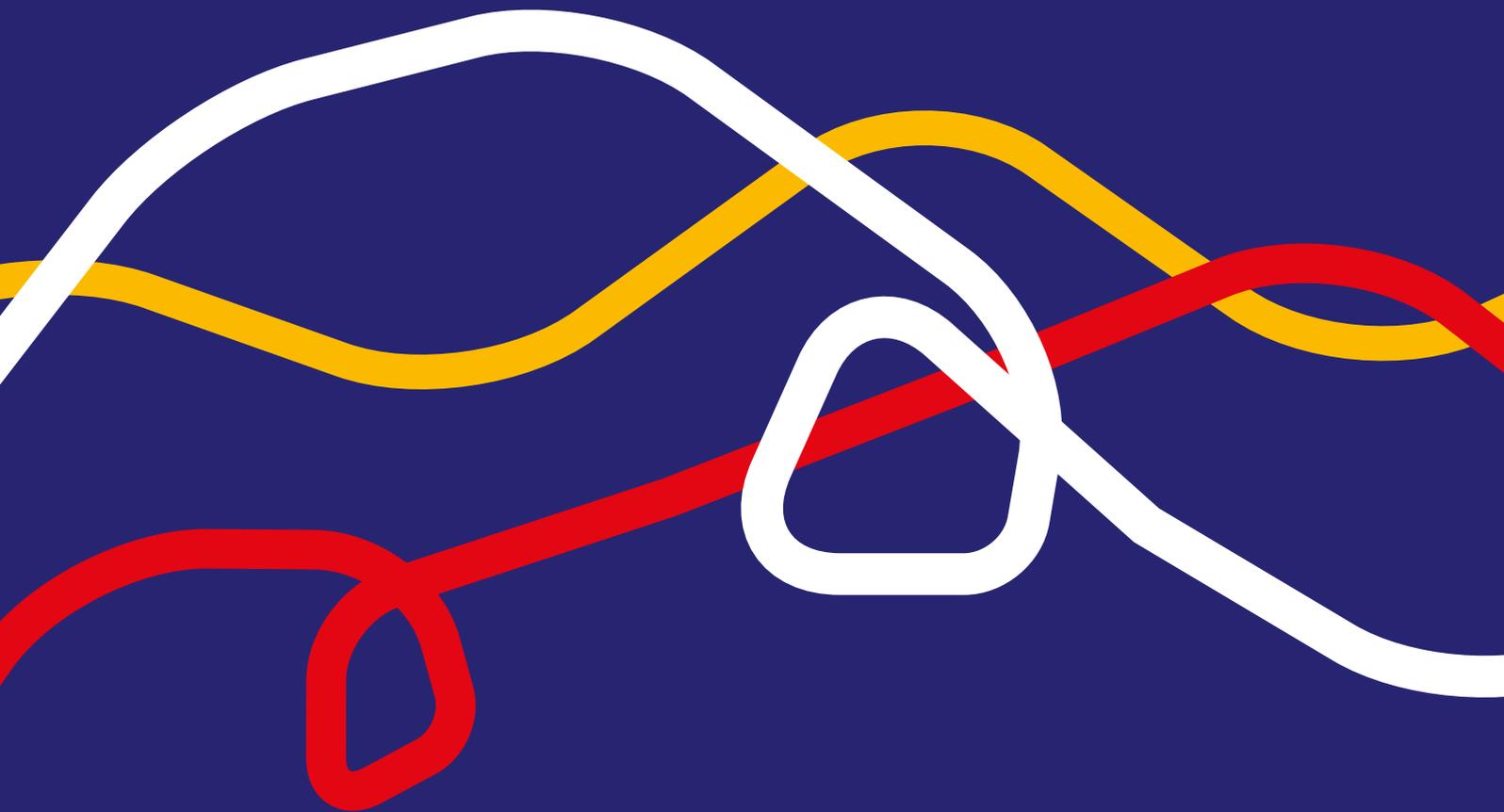


POUR ALLER PLUS LOIN...

(Accès direct au dossier de presse national)

- Une **AUGMENTATION** de le rémunération mensuelle **POUR TOUS LES PROFESSEURS**
- **REVALORISER** les rémunérations et **AMÉLIORER** les perspectives de carrière des équipes éducatives
- **RECONNAÎTRE TOUS LES PERSONNELS** qui contribuent au bon fonctionnement de l'École
- **LE REMPLACEMENT** des professeurs absents - **UNE PRIORITÉ NATIONALE ÉDUCATIVES**
- **FAIRE ADHÉRER** les élèves **À LA LAICITÉ ET AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**
- **CRÉER** les conditions **DE L'ENGAGEMENT ET FAIRE VIVRE** les **VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**
- **RENFORCER LA MIXITÉ** sociale et scolaire éducatives
- **AMÉLIORER** les **CONDITIONS D'APPRENTISSAGE**
- **FRANCE RURALITÉS** - garantir **AMBITION ET RÉUSSITE** en milieu rural
- Faire du **LYCÉE PROFESSIONNEL** un choix d'avenir





**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

7 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble

Dossier de presse
Année scolaire 2023-2024
<https://www1.ac-grenoble.fr/>

